

Guide méthodologique

pour l'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé
et services sociaux à l'Institut de réadaptation
en déficience physique de Québec (ETMISSS)

Unité d'évaluation des technologies
et modes d'intervention en
santé et services sociaux



Institut de réadaptation
en déficience physique
de Québec

Institut universitaire

Afin de faciliter la lecture du document, un seul genre a été retenu pour identifier le féminin et le masculin.

Il est recommandé de citer le document de cette façon :

UETMISSS (2011). Guide méthodologique pour l'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux à l'IRD PQ. Québec : Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, 36.

© Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ), 2011

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-922242-52-2

La reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, à condition d'en citer la source.

Ce guide a été élaboré par les membres de l'unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (UETMISSS) de l'IRDPO :

Normand Boucher, Ph. D.	Chercheur d'établissement
Claire Dumont, Ph. D.	Conseillère en évaluation (jusqu'en juillet 2010)
Danielle Lévesque, M. Sc.	Chef du Service du développement intégré des pratiques et de l'évaluation
Carrie Anna McGinn, M. Sc.	Conseillère en évaluation (depuis septembre 2010)

Nous tenons à remercier l'équipe de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) ainsi que celle de l'UETMIS du CHUQ pour leur généreuse contribution au démarrage de l'UETMISSS de l'IRDPO. Leurs travaux ont servi d'assises aux nôtres et nous espérons que notre contribution pourra également enrichir la réflexion d'autres équipes. Nous remercions également les membres du comité scientifique en ETMISSS de l'IRDPO. De façon plus particulière, nous soulignons l'apport des personnes suivantes :

Reiner Banken, M. D., M. Sc.	Directeur général associé aux relations extérieures, partenariat et réseaux, INESSS
Pierre Dagenais, M. D., FRCPC, M. Sc. Ph. D.	Directeur du soutien et du développement méthodologique, INESSS. Membre du comité scientifique en ETMISSS de l'IRDPO
Martin Coulombe, M. Sc., MAP	Cogestionnaire administratif de l'UETMIS du CHUQ
Marc Rhainds, M. D., FRCPC, M. Sc.	Cogestionnaire scientifique de l'UETMIS du CHUQ
Benoit Dumais, M. D.	Directeur des services professionnels, IRDPO Président du comité scientifique en ETMISSS
Jean-Sébastien Roy, Ph. D.	Chercheur du CIRRIIS Membre du comité scientifique en ETMISSS
Andrea MacLeod, Ph. D.	Chercheuse du CIRRIIS Membre du comité scientifique en ETMISSS (jusqu'en août 2011)
Louise Duchesne, Ph. D.	Chercheuse du CIRRIIS Membre du comité scientifique en ETMISSS (depuis septembre 2011)

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
L'ETMISSS DANS LE DOMAINE DE LA RÉADAPTATION.....	2
Définition	2
Principes directeurs relatifs aux activités de l'unité d'évaluation	2
Distinction de l'ETMISSS avec la recherche clinique et l'évaluation de programme.....	3
LA STRUCTURE DE L'UETMISSS	5
Comité d'orientation en recherche et évaluation	5
Comité scientifique	5
LA TYPOLOGIE DES PRODUITS DE L'UETMISSS	5
Rapport classique.....	5
Note brève.....	6
LA DÉMARCHE D'ETMISSS.....	7
Planification de l'évaluation	7
Processus organisationnel d'identification des besoins.....	7
Cheminement d'une demande	7
Clarification de la question décisionnelle auprès du demandeur	9
Mise en priorité des demandes par le CORE	9
Exploration de la littérature et des normes	9
Identification des experts	10
Élaboration du mandat d'évaluation	10
Validation du mandat par le comité scientifique	12
Réalisation de l'ETMISSS.....	12
Formation d'un comité de travail	12
Recherche documentaire	12
Sélection de l'information	13
Analyse des résultats.....	14
Constats et recommandations	15
Validation du rapport.....	15
Diffusion des connaissances	15
Prise de décision et soutien à l'intégration des connaissances.....	16
CONCLUSION	17
Références bibliographiques	30

Liste des annexes

Annexe I	Définitions de la recherche clinique, de l'ETMISSS et de l'évaluation de programme	p. 18
Annexe II	Caractéristiques et exemples selon les produits de l'UETMISSS	p. 19
Annexe III	Formulaire pour la clarification de la question décisionnelle en vue de faire une demande d'ETMISSS	p. 20-21
Annexe IV	Grille d'appréciation de l'expert	p. 22
Annexe V	Mandat d'ETMISSS	p. 23-24-25
Annexe VI	Caractéristiques d'une démarche d'ETMISSS selon Busse et al.	p. 26
Annexe VII	Exemple de stratégie de recherche documentaire	p. 27-28
Annexe VIII	Principaux outils d'évaluation de la qualité de l'information retenus par l'UETMISSS	p. 29

Introduction

L'évaluation des technologies et des modes d'intervention fait partie des conditions de désignation d'un institut universitaire inscrites dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS, art. 90), condition qui a été précisée dans les nouveaux critères de désignation ministériels de novembre 2010.

L'Institut a mis en place une unité d'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux (UETMISSS) en juin 2009. L'objectif général de l'unité est de soutenir et conseiller les gestionnaires, les cliniciens et autres membres du personnel dans la prise de décision clinique ou organisationnelle, lorsqu'il s'agit d'implanter une technologie (existante ou émergente), une pratique nouvelle ou de réviser une pratique existante, dans un souci d'amélioration de la qualité des pratiques, et ce, en se basant sur les faits scientifiques.

Ce document est un guide pour le personnel de l'UETMISSS et le comité scientifique, favorisant rigueur, cohérence et continuité dans les activités. Des parties du guide seront utilisées pour informer les demandeurs d'ETMISSS et autres partenaires internes et externes. Enfin, il sera un document de référence pour d'éventuels stagiaires. Débuté peu après la mise en place de l'unité, il a été enrichi par l'expérience acquise au fil des projets réalisés. Les connaissances et les pratiques étant en constante évolution, il est prévu que ce guide soit révisé régulièrement. La présente version a été validée par le comité scientifique en ETMISSS et adoptée par le comité d'orientation en recherche et évaluation le 1^{er} novembre 2011.

Le guide présente dans un premier temps les caractéristiques de l'ETMISSS dans le domaine de la réadaptation puis des éléments reliés à la structure de l'UETMISSS¹. La typologie des produits de l'UETMISSS est ensuite présentée. Enfin, la démarche d'ETMISSS est décrite, étape par étape, et indique les principes et les choix effectués du point de vue méthodologique.

¹ Une information plus complète sur cet aspect se trouve dans le document d'orientation pour la mise en place de l'unité (UETMISSS IRDPQ, 2009).

L'ETMISSS dans le domaine de la réadaptation

Définition

L'évaluation des technologies et modes d'intervention dans un institut universitaire à caractère social du domaine de la réadaptation spécialisée et surspécialisée en déficience physique est un champ multidisciplinaire qui se définit par :

- ses objets;
- les dimensions d'évaluation fondamentales retenues;
- une méthodologie spécifique;
- une démarche scientifique;
- son soutien à la prise de décision;
- la diffusion des résultats.

L'ETMISSS repose essentiellement sur des données secondaires.

Principes directeurs relatifs aux activités de l'unité d'évaluation

La mise en place d'une unité d'ETMISSS à caractère social implique d'identifier et de définir des principes directeurs qui sont mis en œuvre dans le cadre des activités d'évaluation de l'unité. La démarche évaluative s'appuie d'abord sur des caractéristiques généralement reconnues en évaluation des technologies de la santé (ETS) comme la transparence, la rigueur, l'objectivité et autres. (Levs, 2003). Mais il importe également de définir et de rendre saillante l'originalité de l'unité. C'est alors que ces principes prennent toute leur importance dans la mesure où ils contribuent à baliser et à donner un sens à ce caractère social qui demeure bien souvent nébuleux pour plus d'un observateur. Il faut rappeler ici que certains de ces principes nourrissent déjà bon nombre des activités professionnelles qui animent l'IRDPQ mais d'une manière qui reste parfois implicite. Il s'agit d'amener des dimensions structurantes de l'action au statut de principes formels. Ces principes sont au nombre de trois. Il s'agit d'abord de :

1) Fonder les activités évaluatives dans une perspective constructiviste de la réalité et des connaissances

La référence à cette perspective vise entre autres à assurer une certaine cohérence avec l'approche théorique et conceptuelle qui sous-tend les interventions dans le champ de la réadaptation en déficience physique qui s'articulent autour du processus de production du handicap (PPH). En effet, le PPH met de l'avant une conception du handicap définie comme le résultat de la relation entre la personne et son environnement physique et social dans la réalisation de ses activités courantes et de ses rôles sociaux (Fougeyrollas et al., 1998). Une approche constructiviste met l'accent sur une manière de penser; la coconstruction « des parties et du tout » prend en considération les relations sociales, les processus historiques et une pluralité d'usages sociaux (Corcuff, 2007; Piaget, 1965). Le choix de cette approche vise aussi à faciliter l'analyse et l'évaluation de la qualité des données probantes de nature tant qualitative que quantitative. Il ne s'agit pas ici d'exclure celles qui ne correspondent pas à cette perspective, mais plutôt d'en tenir compte dans l'appréciation de leur

qualité à l'aide des outils appropriés². Elle vise enfin à faciliter l'intégration de l'ensemble des connaissances, des savoirs, des expertises et des opinions en accordant un espace significatif aux acteurs au sein de cette démarche. Il demeure que l'élément clé réside dans la rigueur et la transparence de la méthodologie employée dans le traitement de l'information.

2) Réaliser les activités évaluatives dans une perspective participative et démocratique

Ce deuxième principe vise à assurer que l'espace dont jouissent les acteurs soit animé à l'aune de pratiques participatives et démocratiques favorisant leur apport optimal au sein de cette démarche. Les modalités de participation des différents acteurs seront aussi déterminées selon la nature des objets de la démarche évaluative. Il s'agit de modalités qui sont le résultat de négociations et d'échanges entre les acteurs concernant notamment la meilleure façon de contribuer aux différentes étapes de ce processus. Il s'agit donc pour le personnel, les usagers, les partenaires et les citoyens de trouver une manière de participer qui tienne compte de leurs ressources humaines et financières et de leurs intérêts.

3) Inscrire les activités évaluatives dans une perspective d'excellence des services et d'amélioration de la participation sociale des personnes ayant des incapacités

L'horizon ultime des activités de l'unité se définit certes autour du soutien à la prise de décision, mais à l'intérieur d'une perspective d'excellence des services visant l'amélioration de la qualité de la participation sociale des personnes ayant des incapacités. D'ailleurs, la mesure de l'efficacité doit nécessairement se faire à la lumière de la participation sociale des personnes concernées.

Distinction de l'ETMISSS avec la recherche clinique et l'évaluation de programme

À l'IRDPO, l'ETMISSS s'insère dans une tradition de recherche clinique et d'évaluation de programme. Depuis plus d'une décennie, des mécanismes sont en place pour l'actualisation de projets de recherche émergeant des équipes cliniques et de projets d'évaluation ou de programmation répondant à des besoins cliniques ou organisationnels. L'ETMISSS s'inscrit dans le processus d'évaluation et d'utilisation des connaissances et en définir les contours est nécessaire, tant pour orienter le demandeur que pour soutenir le développement de cette pratique au point de vue de la méthodologie.

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques de la recherche clinique, de l'ETMISSS et de l'évaluation de programme. La définition de chacun des champs se retrouve à l'annexe I.

² La grille d'évaluation des données qualitatives développée par Letts et al. (2007) est un bon exemple de ce type d'outils qui prend en considération le cadre théorique qui sous-tend les données probantes. La section Synthèse des connaissances présente certains des outils qui seront privilégiés dans la démarche d'évaluation de la qualité des données.

Quelques caractéristiques des trois champs d'investigation

	Recherche clinique	ETMISSS	Évaluation de programme
Objectif principal	Accroître les connaissances scientifiques	Soutenir la prise de décision	Soutenir la prise de décision
Objet principal d'analyse	Pratiques locales ou multicentriques, actuelles ou en implantation	Connaissances scientifiques, d'expertise et profanes ³	Pratiques locales, actuelles ou en implantation
Utilité pour la prise de décision	Moyen ou long terme	Court terme	Court terme

Dans un premier temps, on devra donc identifier si la question s'inscrit dans un contexte décisionnel particulier. Si tel est le cas, il faudra distinguer le besoin d'ETMISSS de celui d'évaluation de programme.

Les deux types d'évaluation prennent en compte la littérature scientifique et en prévoient l'analyse avec les parties prenantes (*stakeholders*). On peut cependant dire qu'en ETMISSS, la littérature est exploitée par l'usage d'une méthodologie davantage systématique, dont les règles sont convenues à l'intérieur d'une communauté de pratique internationale. La revue des connaissances scientifiques fait d'ailleurs l'objet de conclusions, lesquelles sont appuyées par la démarche méthodologique adoptée. Les données sur les pratiques locales sont habituellement complémentaires aux données scientifiques. Une autre différence est que l'exercice de contextualisation en ETMISSS rassemble habituellement un auditoire plus varié, qui peut être plus éloigné de l'action clinique qu'en évaluation de programme telle que se présente la pratique à l'IRDPO.

Dans un contexte décisionnel, l'ETMISSS présentera donc une valeur ajoutée lorsque les changements prévus sont de grande ampleur, lorsque les coûts sont importants ou encore lorsque la controverse est présente ou prévisible.

Par ailleurs, les trois champs d'investigation, soit la recherche clinique, l'ETMISSS et l'évaluation de programme, sont complémentaires et pourraient être utilisés pour résoudre une problématique donnée. Par exemple, pour la mise en place d'une organisation de services de soutien de première ligne pour une clientèle donnée, on pourrait avoir besoin d'une recherche sur les besoins de la clientèle, d'une ETMISSS pour savoir quelles pourraient être les lignes directrices guidant la mise en place de la nouvelle organisation et d'une évaluation de programme pour en connaître les conditions et les premiers effets de l'implantation.

³La référence à des connaissances profanes ne comporte aucun élément de hiérarchisation ou encore d'opposition des formes de connaissance mais renvoie plutôt à une forme qui possède ses propriétés singulières, engendrée entre autres par l'expérience personnelle à l'intérieur de son contexte social d'interaction. Cette connaissance inclut celle acquise à titre d'usager, de membre d'un groupe, de citoyen ou autre et elle se déploie à l'égard d'un objet.

La structure de l'UETMISSS

L'UETMISSS est constituée d'une équipe relevant du Service du développement intégré des pratiques et de l'évaluation, service se situant dans la Direction de l'enseignement et du soutien scientifique. Cette équipe travaille en collaboration étroite avec des partenaires de la direction, dont le Centre intégré de gestion de l'information. Deux comités ont été formés lors de la mise en place de l'UETMISSS.

Comité d'orientation en recherche et évaluation

Le comité d'orientation en recherche et évaluation (CORE) a comme mandat de définir les orientations et d'assurer la mise en priorité des travaux des secteurs de la recherche, de l'ETMISSS et de l'évaluation de programme. Il assure également l'arrimage entre ces différents secteurs et les services cliniques.

Le comité est sous la responsabilité de la direction générale et est formé de l'ensemble des directeurs cliniques, du directeur du centre de recherche ainsi que du directeur de l'enseignement et du soutien scientifique et du gestionnaire de l'UETMISSS.

Comité scientifique

Le comité scientifique veille à la rigueur scientifique et à la réponse des travaux aux caractéristiques propres à l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux.

Le comité scientifique est sous la responsabilité du directeur des services professionnels et est formé d'un représentant de l'INESSS, de deux chercheurs du CIRRISS ayant des connaissances spécifiques dans le domaine et du gestionnaire de l'UETMISSS.

La typologie des produits de l'UETMISSS

L'UETMISSS peut fournir deux types de produits, soit l'évaluation classique et la note brève⁴. Ce sont le contexte de la demande, la nature de la décision à prendre, les informations disponibles, de même que les ressources imparties au projet qui influencent l'objectif de l'étude et le type de produit devant être élaboré. En voici les principales caractéristiques (le tableau situé à l'annexe II permet de compléter l'information).

Rapport classique

Objectif

Faire des recommandations par rapport à une technologie, un mode d'intervention ou une organisation de services.

⁴ En fonction de son développement, l'UETMISSS pourra s'impliquer dans l'élaboration de guides de pratiques ou d'utilisation.

Sources de données

- Revue exhaustive ou étendue des rapports d'ETMISS, des revues systématiques, de la littérature scientifique ou grise;
- Consultation des parties prenantes;
- Données clinico-administratives si pertinentes.

Envergure

De 15 à 50 pages.

Processus de validation

- Sélection de l'information par deux professionnels;
- Validation du mandat d'ETMISS puis du rapport par le comité scientifique en ÉTMISS de l'IRDPO;
- Analyse de la littérature par deux professionnels indépendants;
- Consultation de deux lecteurs externes possédant une expertise reconnue dans le domaine.

Délai de production prévisible⁵

De 6 à 12 mois.

Note brève

Objectif

Donner un aperçu de la littérature scientifique existante.

Sources de données

- Revue partielle de la documentation provenant de sources limitées, selon le sujet.
- Consultation des parties prenantes.

Envergure

De 5 à 15 pages.

Processus de validation

- Sélection de l'information par deux professionnels;
- Validation du mandat d'évaluation puis du rapport par le comité scientifique en ÉTMISS de l'IRDPO;
- Analyse de la littérature par un professionnel;
- Si pertinent, consultation, pour des éléments particuliers, d'un ou deux lecteurs externes possédant une expertise reconnue.

Délai de production prévisible

Environ 3 mois.

⁵ Ce délai est indicatif et dépend tant de l'ampleur du projet que des ressources allouées.

La démarche d'ETMISSS

Planification de l'évaluation

Processus organisationnel d'identification des besoins

À l'IRDPO, un plan d'amélioration intégré guide l'actualisation des différents mandats pour chaque unité administrative. Afin d'intégrer de façon optimale l'identification des besoins de connaissances à l'amélioration des services, le recueil de ces besoins doit s'intégrer dans le processus existant de planification. Cet exercice doit également tenir compte de la disponibilité des données nécessaires à l'analyse.

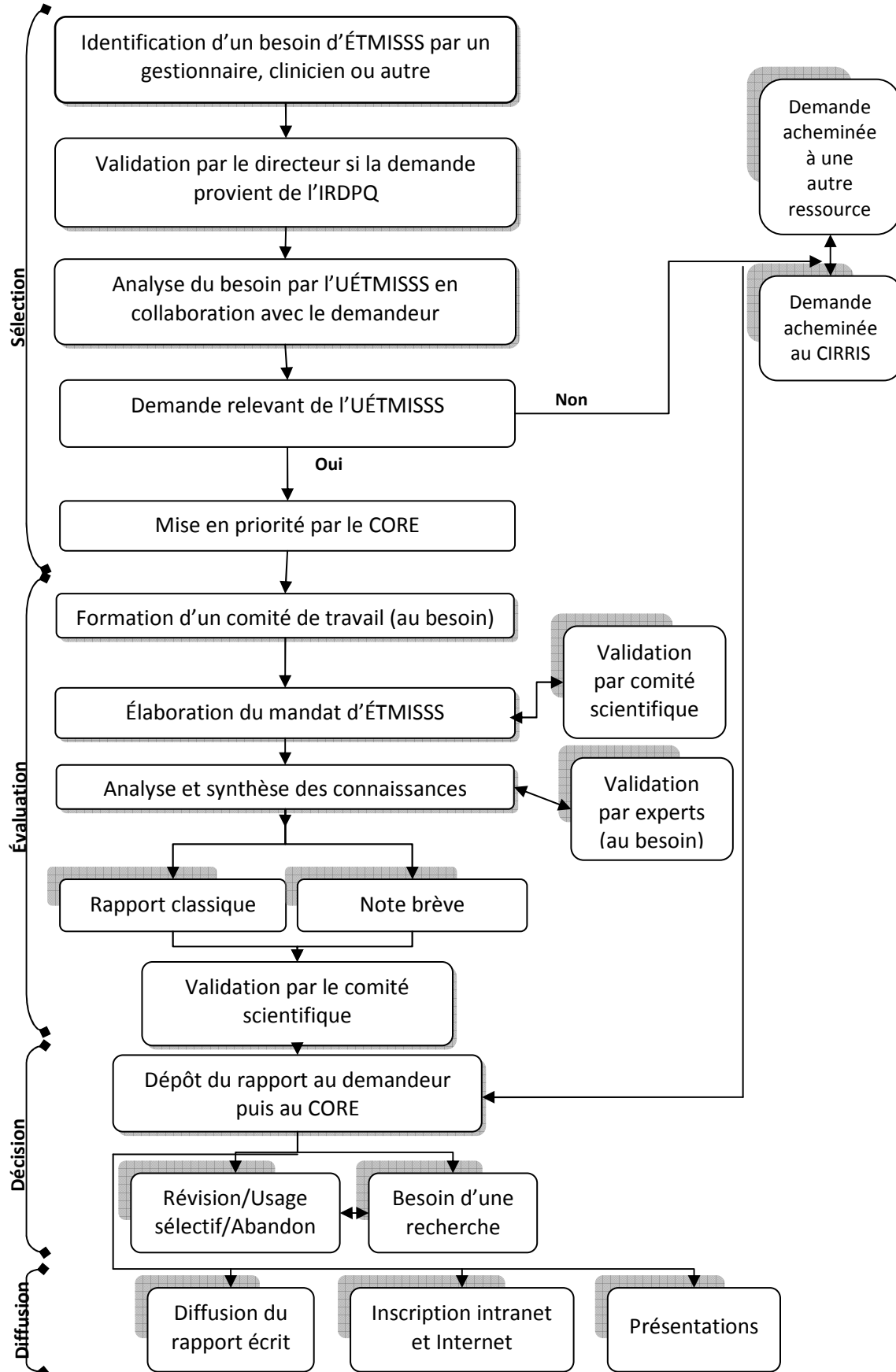
Un exercice d'identification des besoins est donc prévu annuellement. À partir d'une analyse du plan d'amélioration intégré, des données de l'outil de collecte d'informations sur l'actualisation des mandats de l'Institut (communément appelé « AMI ») et d'échanges avec le personnel, les besoins de connaissances nécessaires pour le développement de la qualité des services est fait dans chaque programme clinique et service. À cette occasion, le soutien-conseil de la DESS est offert. La meilleure méthode pour y répondre est identifiée, et ce, en s'inspirant de la section du présent guide sur la distinction entre l'ETMISSS, la recherche clinique et l'évaluation de programme.

Les besoins des programmes et services cliniques sont ensuite discutés au comité de gestion de chaque direction et mis en priorité. Par la suite, les besoins de chaque direction sont présentés au comité d'orientation en recherche et évaluation (CORE) pour mise en priorité au sein de l'établissement.

À ce processus annuel s'ajoute la possibilité d'adresser une demande d'ETMISSS en tout temps au Service du développement intégré des pratiques et de l'évaluation qui verra à la faire cheminer selon le processus décrit plus loin.

Cheminement d'une demande

Dès l'instant où une ETMISSS peut répondre au besoin de connaissances d'un demandeur, une démarche est planifiée et suivra le cheminement illustré au schéma suivant.



Clarification de la question décisionnelle auprès du demandeur

La clarification de la question décisionnelle auprès du demandeur est une étape très importante et préalable à l'élaboration du mandat d'ETMISSS. Un formulaire est prévu à cette fin (annexe III). Celui-ci permet au demandeur de situer la question décisionnelle et ses enjeux, son niveau de connaissance actuel sur la problématique, les impacts que pourrait avoir l'évaluation et les principaux points qu'il aimerait y voir traiter. Le gestionnaire et le directeur du demandeur doivent être informés de la demande en cours.

En tout temps, un soutien peut être donné au demandeur par un professionnel de l'UETMISSS pour clarifier sa demande.

Mise en priorité des demandes par le CORE

Qu'il s'agisse d'un rapport classique ou d'une note brève, le directeur du demandeur présente la demande d'ETMISSS au comité d'orientation en recherche et évaluation en utilisant le formulaire pour la clarification de la question décisionnelle présenté à l'annexe III.

Il est probable que plusieurs demandes d'ETMISSS soient acheminées à l'unité. Afin de déterminer la pertinence et l'ordonnancement de la réalisation des projets, les critères de mise en priorité suivants seront utilisés :

- Enjeu relié à la sécurité des usagers, à l'IRD PQ ou à domicile;
- Enjeu relié aux coûts (d'exploitation, du réseau, sociétaux);
- Projet dont la portée peut aller au-delà de l'établissement;
- Enjeu par rapport à la reconnaissance du statut d'un programme ou de l'établissement par un organisme externe;
- Enjeu par rapport au développement d'une pratique de pointe tel que reconnue par l'établissement;
- Remise en cause d'un mode d'organisation de services ou de mode d'intervention déjà appliqué à l'IRD PQ.

Ces critères ne sont pas présentés par ordre d'importance. Ils sont utilisés à l'aide d'une grille de cotation qui se retrouve à la fin du formulaire (annexe III) pour la clarification de la question décisionnelle en vue d'une demande d'ETMISSS rempli par le demandeur. Cette grille prévoit la pondération de chaque critère selon quatre niveaux d'accord. Non seulement le demandeur devra-t-il remplir la grille, mais également l'équipe de l'UETMISSS et les membres du CORE.

Exploration de la littérature et des normes

Le passage de la question décisionnelle au mandat d'évaluation nécessite une exploration de la littérature sur le sujet, afin de documenter davantage la pertinence et la faisabilité de l'ETMISSS.

En effet, l'exploration du cadre légal et normatif pouvant régir l'utilisation de la technologie ou l'actualisation du mode d'intervention à l'étude peut être déterminante pour la continuité des travaux. Des conditions d'utilisation ou des normes de pratique peuvent parfois déjà répondre à la question du demandeur ou sinon, l'orienter différemment.

Un rapide survol de la littérature sur le sujet à l'étude permet quant à lui d'identifier la présence ou non de littérature scientifique, les comparatifs utilisés, les dimensions les plus documentées et d'autres aspects qui orienteront le choix des questions d'évaluation et des stratégies de recherche documentaire. Dès cette étape, la bibliothécaire du Centre intégré de gestion de l'information est sollicitée afin de bien identifier le besoin et de soutenir la démarche tout au long du processus.

Identification des experts

D'entrée de jeu, il faut distinguer les experts des membres du comité de travail, lesquels sont considérés selon leur relation avec le processus décisionnel et la décision proprement dite. Ainsi, le terme « expert » utilisé dans ce document désigne toute personne identifiée sur la base du savoir scientifique, pratique ou expérientiel qu'elle détient dans le temps, et est invitée à se prononcer sur un sujet donné. Cette personne est généralement reconnue par ses pairs, dans sa communauté ou sur le plan international. Sur cette base, la figure de l'expert peut se matérialiser sous les traits d'un chercheur, d'un gestionnaire, d'un clinicien, d'un représentant d'organisme communautaire, d'un usager et de ses proches significatifs, etc. À cet égard, le recours à certains critères nous permet d'établir la crédibilité d'un expert; ils peuvent varier selon le champ d'activité mais certains sont communs. Une grille a été produite (annexe IV).

Dans le cadre de l'UETMISSS, le rôle qu'il est appelé à jouer peut emprunter trois avenues distinctes :

- a)** contribuer à préciser la question d'évaluation en donnant son avis externe dans le cas d'un sujet litigieux;
- b)** agir comme une source d'information proprement dite en fournissant, sur demande de l'équipe de travail, un avis écrit sur une dimension donnée de la question d'évaluation;
- c)** agir comme évaluateur dans le cadre de la réalisation d'un rapport classique.

À cet égard, il est généralement prévu qu'une version préliminaire du rapport soit soumise à deux experts pour commentaires dans la pratique en ETMISSS.

Élaboration du mandat d'évaluation

Le mandat permet d'encadrer la réalisation de l'ETMISSS. Sa formalisation et le partage de l'information par les diverses parties prenantes sont nécessaires à la bonne marche du projet. Un formulaire type est prévu (annexe V). Le même formulaire est utilisé, peu importe le type de produit. Il sera par contre beaucoup plus élaboré dans le cas d'un rapport classique que dans celui d'une note brève.

Le mandat d'ETMISSS permet également au comité scientifique en ETMISSS d'évaluer la qualité du projet.

Les informations suivantes complètent certains éléments du formulaire.

Contexte décisionnel

Il s'agit de situer le besoin d'évaluation dans son contexte décisionnel. L'identification des enjeux (se référer au questionnaire utilisé pour la clarification de la demande d'ETMISSS) se fait à cette section. On doit se questionner également sur les potentiels conflits d'intérêts. Le type d'ETMISSS devrait être précisé.

Objet d'évaluation

Une courte description de la technologie, du mode d'intervention ou du mode d'organisation des services à l'étude et de son contexte d'utilisation est effectuée et identifie la population visée : âge, déficience, statut admis ou inscrit, ou autre. Il peut être pertinent d'identifier les disciplines impliquées, la formation requise, la présence de partenaires ou toute autre information.

Paramètres pour définir les questions d'évaluation

Le PICO est utilisé pour remplir cette question⁶ :

- **Population visée** : Décrire le mieux possible les usagers de la technologie ou du mode d'intervention. Identifier s'il y a des sous-groupes.
- **Intervention** : Préciser quelle technologie ou intervention est à l'étude.
- **Comparaisons** : Quelles sont les principales alternatives auxquelles on pourrait comparer l'intervention.
- **Résultats (« outcomes »)** : Qu'est-ce qui est réellement important pour l'utilisateur? Quels critères sont utilisés pour évaluer l'efficacité de l'intervention (la participation sociale et la qualité de vie seront généralement considérées)? Quels sont les indicateurs utilisés? Quels sont les complications ou les effets non prévus?

La recherche de données

La stratégie de recherche d'information est choisie pour chacune des dimensions à l'étude. Le cheminement élaboré par Busse et al. (2002) se retrouve à l'annexe VI du guide méthodologique et illustre bien ce propos.

La recherche de données pourrait toutefois être la même pour l'ensemble des dimensions. Les critères d'inclusion et d'exclusion doivent être prévus pour les différents types de documentation. L'utilisation de grilles d'évaluation de la qualité est inscrite à cette section.

Organisation de l'évaluation

Au moment de l'élaboration du mandat, le comité des usagers devrait avoir été sollicité. La place des usagers dans l'évaluation, telle qu'elle est envisagée, peut être indiquée.

Diffusion des résultats

Avant de planifier la diffusion des résultats, il importe d'identifier les enjeux possibles reliés aux résultats de l'ETMISSS et leur diffusion. Les questions se retrouvant dans la section du guide sur la diffusion des connaissances peuvent guider la réflexion de l'équipe impliquée⁷. Cette réflexion permet de préciser le contenu qui sera diffusé (le quoi), à qui il sera diffusé, comment et quand.

⁶ National Institute for Clinical Excellence, février 2004, révision mars 2005. Dans notes de cours ETS, Université de Montréal, 2011.

⁷ Tiré de : Démarrage des projets d'évaluation de l'AETMIS. Document de travail, 12 mai 2003, Lorraine Caron.

Validation du mandat par le comité scientifique

Après acceptation par le demandeur, le mandat est présenté au comité scientifique en ETMISSS pour commentaires et validation. Au besoin, cette consultation peut se faire par voie électronique.

Réalisation de l'ETMISSS

Formation d'un comité de travail

Dès l'acceptation de la question et de l'élaboration du mandat, un comité de travail peut être formé et regrouper les principaux acteurs ou partenaires impliqués dans le processus décisionnel. Rappelons qu'un comité de travail est systématiquement formé dans le cadre de la réalisation d'un rapport classique, alors qu'il sera formé au besoin et aura un rôle davantage consultatif dans la réalisation d'une note brève.

En accord avec les principes directeurs de l'unité, les usagers sont consultés par le comité des usagers à chaque fois afin de déterminer l'acteur ainsi que la modalité de collaboration à la réalisation du mandat. Leur présence est systématique dans le processus mais la forme de collaboration demeure l'objet d'une négociation entre les représentants des usagers et les membres de l'équipe d'évaluation.

Le rôle et les responsabilités du comité de travail sont généralement bien campés lors de l'élaboration du mandat, et ce, afin que les attentes des différents acteurs soient bien exprimées et acceptées dès l'amorce des travaux. Il peut être amené à jouer un rôle important sur le plan de la définition de la question d'évaluation, à contribuer au choix et au développement de certaines orientations de recherche, à discuter et à valider les résultats préliminaires, à participer à sa diffusion dans le milieu et, selon l'entente établie, à endosser les recommandations.

Recherche documentaire

Dans cette section, nous présentons les grandes étapes qui définissent l'ensemble de la recherche documentaire. À la lecture, on notera des différences dans la réalisation de cette démarche en fonction des types de produits de l'ETMISSS. Lorsque requis par la démonstration, ces différences sont précisées dans la présentation.

La clarification de la question d'évaluation. Qui inclut l'identification des dimensions étudiées, est un élément déterminant de la démarche documentaire car elle permet notamment l'identification des mots clés, généralement définis comme des descripteurs. En référence à la démarche de Busse (2002), chaque question d'évaluation nécessite une stratégie de recherche documentaire, donc l'utilisation de sources d'information et de critères de sélection qui sont différents. La démarche vise chaque fois à identifier les données dont l'appréciation de la preuve est la plus élevée selon l'information disponible.

Cette étape est généralement réalisée par les membres de l'unité en collaboration avec la bibliothécaire et elle peut parfois inclure le demandeur. Elle permet enfin de faire un premier survol de la littérature existante. La stratégie utilisée dans la réalisation d'une note brève portant sur les acouphènes somatosensoriels est fournie en exemple à l'annexe VII.

Sélection de l'information

La sélection de l'information consiste en un processus itératif qui est réalisé à partir des résultats obtenus, dans un premier temps, des banques de données. Les critères d'inclusion et d'exclusion sont utilisés à cette étape. Une première sélection est réalisée à partir d'une lecture des titres et résumés des articles ou documents répertoriés. Une deuxième se fait à la suite d'une lecture rapide des textes.

Dans le domaine social, on ne pourra cependant pas toujours trouver la documentation nécessaire dans les banques de données ou des rapports d'ETMISS, et ce, malgré le recours à des banques en sciences sociales comme Current Content, Sociological Abstract, ERIC, etc. Il faudra alors avoir recours à une plus grande diversité de sources d'information qui incluront des rapports de recherche, des documents provenant d'organismes publics et privés (littérature grise), ou des avis d'experts.

Les données sont alors retenues selon leur pertinence et traitées selon le corpus d'où elles sont extraites. Dans tous les cas, les critères de choix de l'information doivent être explicites et partagés. Afin de s'assurer d'une plus grande validité des informations, le recours, sur une base régulière, à une stratégie de triangulation des données est privilégiée. La synthèse des données sera ensuite effectuée sous forme narrative, selon les dimensions, et tiendra compte de toutes les données trouvées et soulignera les concordances et divergences entre les données issues des différents documents. Le lecteur pourra ainsi apprécier le type de données recueillies et sur lesquelles sont basées les conclusions ou recommandations du rapport (Morestin, 2011).

Pour le rapport classique, l'étape de la sélection de l'information est effectuée par deux personnes de manière indépendante, afin d'accroître la sensibilité dans la sélection et la validité du processus. En cas de désaccord, un avis d'une troisième personne est utilisé. Dans le cas d'une note brève, le choix fait l'objet d'une validation par une deuxième personne. Dans le cas où la stratégie génère un nombre impressionnant de documents, les critères de sélection peuvent être raffinés et validés au sein de l'équipe. Dans le cas contraire, les critères peuvent être élargis.

Appréciation par critères de la qualité de l'information

Après sélection de l'information, la qualité de celle-ci est appréciée de façon à ce que les résultats soient analysés et rapportés selon le niveau de preuve que permettent d'atteindre les sources retenues. Le niveau de preuve est un concept appartenant à la science de l'épidémiologie mais dont l'application dans le domaine social se développe, ses fondements se trouvant dans les critères de qualité qui s'appliquent à la recherche qualitative.

Des outils d'évaluation de la qualité des études existent pour différents types d'études. Ceux appliqués lors d'une évaluation seront sélectionnés selon leur pertinence par rapport à l'information, leur niveau de validation scientifique et leur facilité d'utilisation. Un tableau présenté à l'annexe VIII répertorie les outils retenus par l'UETMISSS.

De plus, il a été convenu au sein de l'équipe d'utiliser des outils plus spécifiques afin d'évaluer la qualité des données qualitatives qui rejoignent aussi les principes directeurs de l'unité. C'est ainsi que nous avons procédé à la traduction et à l'adaptation de l'outil développé par Letts et al. (2007), avec l'autorisation des auteurs.

Dans tous les cas, un diagramme permettant d'illustrer la stratégie de sélection de l'information et son résultat après l'application des critères de qualité est réalisé et partagé.

Analyse des résultats

Cette étape est généralement réalisée après que les données aient été colligées à l'intérieur d'une grille d'extraction. Comme il a été mentionné précédemment, il n'est pas exclu de recourir à plus d'une grille d'extraction si plusieurs sources d'information sont utilisées.

Synthèse et analyse des connaissances

Cette étape consiste à réaliser une première mise en commun des données recueillies. À ce moment, l'équipe procédera à une synthèse des informations en reprenant la mise en contexte, l'objectif, la méthodologie utilisée et la présentation des données. Cette étape permet à l'équipe de porter un premier regard d'ensemble et un jugement sur les informations disponibles et l'ensemble de la démarche. L'analyse des résultats prend en considération, outre le type d'étude, les objectifs poursuivis, les méthodes utilisées, le type d'analyse statistique, les démarches de validation des grilles de codification dans le cas d'une étude qualitative, etc. De façon générale, l'apport des résultats est apprécié relativement à la question d'évaluation et son applicabilité à d'autres réalités.

Cet exercice est identique pour tous les types de produits en ETMISSS. Ce document synthèse sera présenté pour discussion et validation aux membres du comité de travail.

La mise en contexte des données probantes

Il s'agit d'une démarche essentielle dans toute pratique d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé que nous faisons également nôtre dans le champ de la réadaptation spécialisée en déficience physique. Cet exercice consiste essentiellement à présenter les résultats de l'analyse des données probantes avec les membres du comité de travail, afin de discuter de leur applicabilité dans le contexte singulier de l'IRDPO ou d'un autre milieu le cas échéant. Cet exercice offre enfin la possibilité d'apprécier ces données à l'aune de la pratique professionnelle tantôt disciplinaire tantôt multidisciplinaire, et de nuancer leur interprétation dans ce domaine pour favoriser l'applicabilité des connaissances recueillies.

Constats et recommandations

Des recommandations terminent le rapport classique. Dans une note brève, il s'agira de conclusions ou de constats. Ces constats ou recommandations relèvent de l'UETMISSS. Par contre, lorsqu'un comité de travail est formé, celui-ci peut endosser les recommandations émises. Cet aspect doit être clarifié avec les membres du comité et le partage des responsabilités formalisé.

Validation du rapport

Avant sa diffusion, un rapport d'évaluation classique est soumis à deux experts externes puis au comité scientifique en ETMISSS. Dans le cas d'une note brève, le rapport est uniquement soumis au comité scientifique. Il est ensuite présenté au comité d'orientation en recherche et évaluation.

Diffusion des connaissances

Conformément aux principes directeurs relatifs aux activités de l'unité d'évaluation, une approche formative est préconisée, ce qui implique une diffusion continue des connaissances en cours de processus. Cette démarche permet un apport optimal des acteurs au cours de la démarche et favorise une plus grande appropriation des résultats.

Chaque projet appelle des stratégies de diffusion différentes, selon l'objet et les enjeux présents. Une réflexion est nécessaire pour préciser le contenu qui sera diffusé (le quoi), à qui il sera diffusé, comment et quand. Plusieurs questions peuvent guider le choix des modalités de diffusion :

- À quel constat risque-t-on d'arriver : technologie ou mode d'intervention inefficace; efficace pour un petit nombre; peu efficace pour plusieurs; vie prolongée mais faible qualité de vie; efficace pour un grand nombre mais coût élevé?
- Quelles sont les tensions possibles entre les intérêts individuels et collectifs?
- Quels sont les groupes ciblés par l'évaluation et ses activités afférentes?
- Quels sont les résultats attendus pour chaque groupe?
- Y a-t-il des impératifs reliés au « timing » ? Quels sont les priorités et le niveau d'investissement pour chaque groupe?
- À qui l'évaluation semble être le plus utile (sensibilisation, information, orientation, renforcement de position, prise de décision)?
- Quelle position stratégique/opportunité se dessine pour l'UETMISSS étant donné la toile des acteurs concernés?
- Quelles démarches formelles et informelles seraient avantageuses? Jusqu'où aller?
- Comment établir un processus d'information continu? Comment peut-on le rendre interactif?
- Y a-t-il des lieux plus pertinents que d'autres pour diffuser l'information?

Dans tous les cas, les résultats de l'évaluation seront accessibles sous forme d'abrégé sur les sites intranet et Internet de l'IRDPO, et le rapport sera disponible sur demande.

De plus, une liste des projets en cours est fournie régulièrement à l'INESSS, notamment pour le bénéfice de la communauté de pratique en ETMIS.

Prise de décision et soutien à l'intégration des connaissances

La prise de décision à la suite des conclusions ou recommandations peut relever de diverses instances. Dans tous les cas, le CORE est informé des conclusions et recommandations des ETMISSS et interpelle le comité de direction selon le besoin. Le mode de suivi des recommandations est déterminé par ces instances.

Le soutien à l'intégration des connaissances dans la pratique peut être offert par l'équipe du Service du développement intégré des pratiques et de l'évaluation.

Dans tous les cas, un suivi des ETMISSS sera fait par la gestionnaire de l'UETMISSS et un bilan annuel sera dressé. Ce bilan sera disponible tant dans l'intranet que sur le site Internet de l'IRDPO.

Conclusion

Ce guide méthodologique a été élaboré afin d'assurer la rigueur, la cohérence et la continuité des activités de l'UETMISSS. Il informe le lecteur sur les caractéristiques de l'ETMISSS dans le domaine de la réadaptation, la structure mise en place, les produits auxquels nos clients peuvent s'attendre et enfin, sur la démarche d'ETMISSS, étape par étape, avec les choix méthodologiques qui ont été faits.

La recherche et l'évaluation de programme sont des pratiques bien ancrées à l'IRDPO. La mise en place de l'UETMISSS a de ce fait nécessité la clarification des caractéristiques de chaque champ, clarification qui a fait l'objet de communications en raison de la pertinence de cette réflexion au sein de la communauté de pratique en ETMISSS et parmi les établissements ayant un statut universitaire dans le domaine social. L'élaboration du guide a également laissé place à des produits innovants tels que le formulaire pour la clarification de la question décisionnelle et une grille d'appréciation de l'expert.

Élaboré au cours de la mise en place de l'unité, ce projet a permis un échange d'idées des plus enrichissantes au sein de l'équipe et avec nos partenaires. Nous tenons à les remercier encore une fois de leur agréable contribution.

Plusieurs défis animent déjà l'équipe pour l'amélioration continue de la qualité de ses activités. Une révision régulière du guide est prévue afin d'intégrer les nouvelles connaissances et pratiques et en permettre la diffusion, pour le bénéfice de nos clients et partenaires.

Annexe I

Définitions de la recherche clinique, de l'ETMISSS et de l'évaluation de programme

Recherche

La recherche est une entreprise visant à accroître les connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique.⁸

ETMISSS

L'évaluation des technologies et modes d'intervention dans un institut universitaire à caractère social du domaine de la réadaptation spécialisée et surspécialisée en déficience physique est un champ multidisciplinaire qui se définit par :

- ses objets (technologies et modes d'intervention, issus du domaine de la santé et du domaine social);
- les dimensions d'évaluation fondamentales retenues qui sont celles du secteur de la santé soit les effets sur la santé, sur les coûts et sur les valeurs. Le caractère social des évaluations se retrouve dans l'exploitation de ces dimensions par des préoccupations quant à la participation sociale, les droits, la perspective intersectorielle, le développement durable et autres;
- une méthodologie spécifique basée sur des critères de validité scientifique, qui inclut une revue systématique de la documentation, une mise en contexte et la présence de modélisations pour pallier les carences de données, ainsi que de planification et de réalisation d'études primaires;
- une démarche scientifique fondée sur un questionnement qui émerge d'une problématique ciblée;
- son soutien à la prise de décision dans un échéancier défini;
- la nécessité de diffusion des résultats.⁹

Évaluation de programme

L'évaluation de programme est un processus rigoureux et systématique de collecte et d'analyse d'informations sur une ou plusieurs composantes d'un programme et leurs interactions. Cette démarche permet aux parties prenantes de prendre position et de construire un jugement qui puisse se traduire en actions dans le programme et pour son devenir, et tenant compte du contexte.¹⁰

⁸ Source : Groupe Pro, groupe consultatif interagences en éthique de la recherche. *La méthode proportionnelle d'évaluation éthique de la recherche dans l'EPTC : vers une définition révisée de la recherche dans l'EPTC*, janvier 2008, Ottawa, 6 p.

[[http://www.ger.ethique.gc.ca/policy-politique/initiatives/docs/Definition_of_Research - January 2008 - FR.pdf](http://www.ger.ethique.gc.ca/policy-politique/initiatives/docs/Definition_of_Research_-_January_2008_-_FR.pdf)].

⁹ Direction de l'enseignement et du soutien scientifique. *L'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention à l'IRDPO*. Document adopté par le comité de direction le 3 juin 2009.

¹⁰ Définition inspirée de celle du Secrétariat du Conseil du trésor. *L'Évaluation de programme*, document destiné aux dirigeants et dirigeantes de ministères et d'organismes.

Annexe II
Caractéristiques et exemples selon les produits de l’UETMISSS

Méthodes	Sources de données	Dimensions et enjeux	Validation	Information	Diffusion	Exemples de questions décisionnelles
Rapport classique						
Analyse critique et synthèse des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Revue exhaustive ou étendue des rapports d'ETMISSS, des revues systématiques, de la littérature scientifique et grise - Consultation des parties prenantes (Comité de travail) - Si pertinent, données provenant de bases de données clinico-administratives 	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects descriptifs et techniques - Toutes les dimensions pertinentes sont considérées : efficacité (participation sociale, qualité de vie), sécurité, coûts, aspects sociaux, etc. - Éléments de contexte pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du devis de recherche documentaire puis du rapport par le comité scientifique en ETMISSS de l'IRDPO - Méthodologie de recherche documentaire suivant les recommandations en ETMISSS : 2 personnes indépendantes pour la recherche documentaire dans les bases de données, la sélection des articles, l'évaluation de la qualité des articles et autres - Deux lecteurs externes possédant une expertise reconnue dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Conclusion - Recommandations 	Publié	<p>Quelle est l'organisation de services optimale pour assurer la transition entre les services aux enfants/adolescents et ceux aux adultes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les ressources à mettre en place? - Y a-t-il des groupes qui se distinguent ?
Note brève						
Description et synthèse d'information	<ul style="list-style-type: none"> - Revue partielle de la documentation provenant de sources limitées, selon le sujet - Si pertinent, consultation des parties prenantes 	Nombre limité de dimensions	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du devis de recherche documentaire puis du rapport par le comité scientifique en ETMISSS de l'IRDPO - Analyse de la littérature par un professionnel - Si pertinent, consultation, pour des éléments particuliers, d'un ou deux lecteurs externes possédant une expertise reconnue 	Renseignements, opinions ou constats	<p>Non publiée</p> <p>Accessible sur demande</p>	Dans les traitements aux victimes de brûlures graves, de quelle manière doit-on assurer le suivi quant aux vêtements compressifs?

Annexe III
Formulaire pour la clarification de la question décisionnelle
en vue de faire une demande d'ETMISSS

Le contexte décisionnel

- Quel est le questionnement à l'origine de la demande d'ETMISSS ?
- Quel changement anticipe-t-on à la suite de cette décision?
- Pourquoi veut-on effectuer un changement?
- À quelle étape principale est-on par rapport à la décision?
 - Clarification du problème?
 - Identification des options possibles et leur analyse?
 - Identification des conditions d'implantation, des stratégies associées?
 - Élaboration du plan de suivi et d'évaluation?

L'objet d'évaluation (technologie, mode d'intervention ou organisation des services)

- Décrire la technologie, le mode d'intervention ou le mode d'organisation des services à l'étude :
- L'objet d'évaluation remplace-t-il une technologie, un mode d'intervention ou une organisation de service en place? Si oui, lequel/laquelle?
- Quel est le caractère innovateur de l'objet d'évaluation?
- Quelle information a-t-on déjà sur cet objet?
- Quelles sont les principales dimensions à explorer?
(sécurité, efficacité, efficience, acceptabilité sociale, effets sur l'environnement, autre)
- Quels sont les principaux acteurs impliqués?

Impacts anticipés de la décision

Usagers et premiers utilisateurs

- Comment les usagers seraient-ils affectés par la décision?
- Comment les utilisateurs de la technologie, du mode d'intervention, ou les acteurs impliqués dans l'organisation des services seraient-ils affectés par la décision?

Organisation

- Quels seraient les impacts du changement sur :
 - Le développement du programme ou du service?
 - Les ressources humaines (formation, information)?
 - Les activités pour les prochaines années?
 - Les espaces physiques?
 - Les coûts S'agit-il selon vous de coûts additionnels ou épargnés?

Réseau et société

- Quels seraient les impacts sur :
 - Nos partenaires du réseau?
 - La société?

Quelle est la question décisionnelle reprécisée?

Quand a-t-on besoin des résultats de l'ETMISSS?

Demandeur

Date

Signature du gestionnaire

Signature du directeur

Grille d'application des critères de mise en priorité

Afin de favoriser une gestion équitable des projets, le demandeur doit évaluer dans quelle mesure sa demande répond aux critères de mise en priorité suivants :

Critères	Pas du tout	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Argumentation
Enjeu relié à la sécurité des usagers, à l'IRDPO ou à domicile					
Enjeu relié aux coûts (d'exploitation, du réseau, sociétaux)					
Projet dont la portée peut aller au-delà de l'établissement					
Enjeu par rapport à la reconnaissance du statut d'un programme ou de l'établissement par un organisme externe					
Enjeu par rapport au développement d'une pratique de pointe définie par l'établissement					
Remise en cause d'un mode d'organisation des services ou d'un mode d'intervention déjà appliqué à l'IRDPO					



Annexe IV

Grille d'appréciation de l'expert

Nom		Date
Domaine		Objet du rapport d'évaluation
Type de contribution demandée	Avis d'expert	Commentaires Autre
Critères d'appréciation		
Années d'expérience par rapport au domaine		
Expertise détenue	Décrire	
Publications	Oui	Nombre et type
	Non	
Reconnaissance par les pairs (prix, mentions, etc.)	Oui	Lesquelles
	Non	
Membre de comités de travail	Oui	Exemples
	Non	
Activité de transfert d'expertise (participation à l'enseignement théorique, conférences, autres)	Oui	Exemples
	Non	
Conflit d'intérêts possible identifié	Oui	Décrire
	Non	



Annexe V
Mandat d'ETMISS



Institut de réadaptation
en déficience physique
de Québec

Institut universitaire

Unité d'évaluation des technologies
et modes d'intervention en
santé et services sociaux

Projet de mandat d'ETMISS

Titre

Type de produit

Document préparé par

**l'unité d'évaluation des technologies et modes d'intervention
Service du développement intégré des pratiques et de l'évaluation
Direction de l'enseignement et du soutien scientifique**

Date

Demandeur(s) :
Programme(s) concerné(s), direction :

1. Contexte décisionnel

(Quel est le questionnement à l'origine de la demande d'ETMISSS? Quels sont les principaux enjeux reliés à la décision?)¹¹

Dans le but de contribuer à l'atteinte de cet objectif, il été convenu de confier le mandat de réaliser une évaluation de ces technologies à l'unité d'ETMISSS de l'IRD PQ (*préciser le type d'ETMISSS : rapport classique ou note brève*).

2. L'objet d'évaluation

Courte description de la technologie, du mode d'intervention ou du mode d'organisation des services à l'étude, et de son contexte d'utilisation.

Au besoin, préciser les définitions qui seront utilisées.

3. Question décisionnelle

Se référer à la question décisionnelle telle que re-précisée dans le formulaire pour la clarification de la demande d'ETMISSS.

4. La démarche d'évaluation

4.1. Paramètres pour définir les questions d'évaluation

Population visée :

Intervention :

Comparaisons :

Résultats (*outcomes*) :

Autres éléments à considérer :

4.2. Questions d'évaluation

Les questions devraient permettre de cibler les dimensions à l'étude (sécurité, efficacité, coûts) de même que d'identifier le point de vue des usagers. Elles devraient de plus traduire les autres dimensions interrogeant le demandeur.

4.3. La recherche des données

(La stratégie de recherche d'information est choisie pour chacune des dimensions à l'étude. Elle pourrait toutefois être la même pour l'ensemble des dimensions.)

¹¹ Les libellés en *italique* du formulaire sont inscrits afin de soutenir l'élaboration du mandat. Le guide méthodologique de l'UETMISSS de l'IRD PQ doit être utilisé pour plus d'information.



Critères d'inclusion :

(Pour la littérature scientifique et la littérature grise ainsi que pour les données clinico-administratives)

Sources des données :

Banques de données : PUBMED, CINHAI, etc. (*à compléter*)

Sites Internet des organismes nationaux et internationaux en ETS et des UETMISSS

Littérature grise

Système d'information de l'établissement

4.4. Organisation de l'évaluation

Acteurs sollicités :

Demandeur(s), usagers, expert

Groupe de travail (si applicable, selon le type de produit)

Processus de validation :

Ce mandat sera soumis pour validation au comité scientifique en ETMISSS de l'IRDPO. Des grilles d'analyse de la qualité des études seront utilisées.

(Des experts X et Y seront-ils sollicités? Si oui, à quel sujet? La recherche documentaire sera-t-elle effectuée par une ou deux personnes (selon le type de produit)? Le groupe de travail sera-t-il appelé à valider certains aspects du projet?

Professionnel(s) impliqué(s) et rôle de chacun

UETMISSS : conseillère en évaluation, chercheur d'établissement

Centre intégré de gestion de l'information (CIGI) : bibliothécaire, technicienne en documentation

Autres membres du service, par exemple : conseillère en évaluation, technicienne ou autre)

4.5. Échéancier

La réalisation de cette évaluation s'échelonne sur une période de X mois, soit de X à X 201X.

(un échéancier plus détaillé, mais préliminaire, peut être requis, notamment pour des rapports classiques).

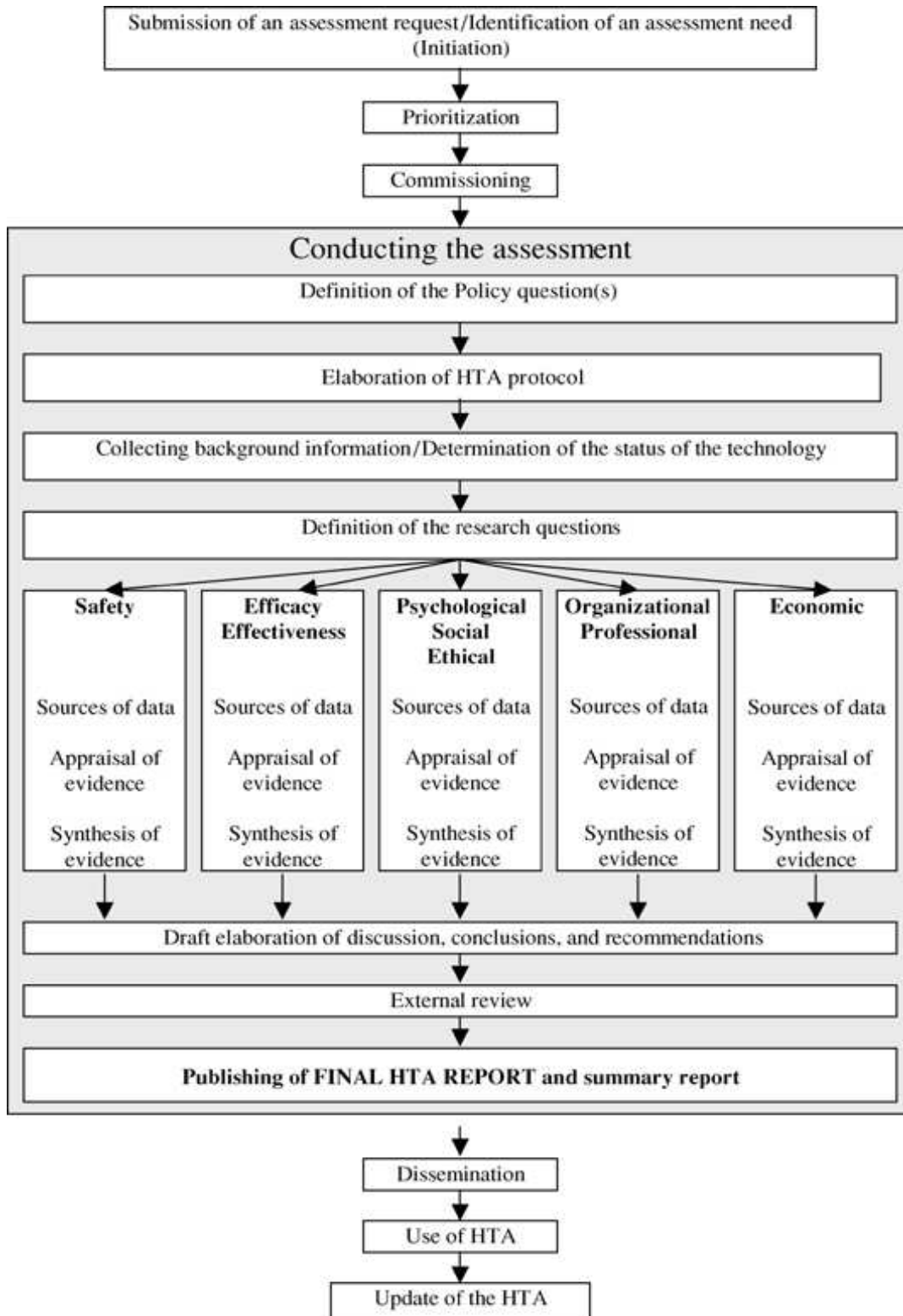
4.6. Diffusion des résultats

Les résultats de l'évaluation seront accessibles sur les sites intranet et Internet de l'IRDPO.

Pour chaque ETMISSS, le mandat devrait fournir des informations complémentaires sur les éléments suivants : Quels sont les éléments d'information qui seront diffusés? Sous quelles formes (résumé, rapport, communications orales ou autre)? À qui? Quand?

Annexe VI

Caractéristiques d'une démarche d'ETMISSS selon Busse et al. (2002)



Annexe VII

Exemple de stratégie de recherche documentaire

Question d'évaluation : Quelles sont les pratiques qui peuvent être utilisées pour la prise en charge des personnes avec acouphènes dérangeants impliquant le système somatosensoriel?

	Critères d'inclusion	Critères d'exclusion	Mots clés
Population	Adultes présentant des acouphènes impliquant le système somatosensoriel (peut inclure des troubles de l'articulation temporo-mandibulaire et le syndrome myofascial)	Toute autre population - les populations avec des acouphènes n'impliquant pas le système somatosensoriel incluses (acouphènes objectifs, acouphènes évoqués par voie cutanée, tumeurs, maladie de Meunière, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Tinnitus - Somatic OR Somatosensory OR Somatoform disorders - Temporomandibular - Myofascial - Adult
Intervention	Modes d'intervention ou modèles d'organisation des services pour des adultes présentant des acouphènes impliquant le système somatosensoriel	Tout autre modèle d'organisation des services ou intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention - Treatment - Therapy OR Therapeutic - Rehabilitation - Measure - Assessment - Diagnosis - Review - Evaluation - Evidence Based - Service - Team
Comparaison	Le mode d'intervention ou modèle d'organisation des services décrite distingue entre les acouphènes impliquant le système somatosensoriel et les autres types d'acouphènes; Le traitement des acouphènes	Aucun	Aucun



	somatosensoriels ou la prise en charge est décrit clairement.		
Résultats (« Outcomes »)	Tous	Aucun	Aucun
Sécurité	Innocuité	Aucun	Aucun
Efficacité	Les coûts des interventions	Aucun	Aucun
Effets secondaires	Effets non prévus de l'intervention	Aucun	Aucun
Aspects éthiques	Tous	Aucun	Aucun
Type d'études	Recherches empiriques avec au moins une mesure d' <i>outcome</i> quantifiable; Études qui décrivent un mode d'intervention ou un modèle d'organisation des services.	Toute autre étude, ce qui inclut : études fondamentales et études qui abordent l'étiologie et la physiopathologie des acouphènes impliquant le système somatosensoriel.	
Période	10 dernières années		
Langue	Anglais et français		
Sources de données	Principales bases de données auxquelles sont : Pubmed, CINHALL, EBSCO, Embase, Francis et Web of Science; Les sites Internet des organismes nationaux et internationaux en ETS et des UETMIS; Les bibliographies des articles retenus.		

Annexe VIII

Principaux outils d'évaluation de la qualité de l'information retenus par l'UETMISSS

Outil(s)	Auteur(s), année, référence(s)	Pour quel type d'études?	Forme	Information supplémentaire
A measurement tool to Assess Systematic Reviews (AMSTAR)	Shea, B.J., J.M. Grimshaw, G. A.Wells, , M. Boers, N. Andersson, C. Hamel, A.C. Porter et al. (2007)	Revue systématique	Liste de contrôle	- Cité par l'INESSS - Validité interne et externe rapportée
Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses. (PRISMA)	Moher, David, A. Liberati, J. Tetzlaff, D.G. Altman et le PRISMA Group (2009)	Revue systématique et méta-analyse	Liste de contrôle	- Remplace le QUOROM - Plus englobant
Jadad	Jadad, Alejandro R. et al. (1996)	Études cliniques randomisées	Échelle	- Cité par l'INESSS - Très succinct
McMaster University quality assessment tool for quantitative study	Thomas, B.H. et al (2004)	Toute étude quantitative : ECR, essai clinique contrôlé, cohorte, et autres	Liste de contrôle	- Outil général - Excellent pour comparer les résultats de deux évaluateurs
Appraisal of guidelines for research & evaluation instrument (AGREE)	St-George's Hospital Medical School, London (2001, September)	Lignes directrices et guides de pratique	Échelle	- Outil traduit
CAPS	2006 (adaptation de Drummond, 1987)	Évaluation économique	Liste de contrôle	
Letts et al. (2007)	Letts, L., S.Wilkins, M. Law, D. Stewart, J. Bosch, & M. Westmorland (2007) Traduction par Ariane Plaisance, Carrie Anna McGinn, Normand Boucher (2011)	Études qualitatives	Liste de contrôle	- Traduction par l'UETMISSS de l'IRDPQ (validation en cours)

Références bibliographiques

AETMIS (2003, 12 mai). *Démarrage des projets d'évaluation de l'AETMIS*. Document de travail rédigé par Lorraine Caron.

AETMIS (2010, 5 janvier). *Typologie des produits des UETMISSS*. Document rédigé par Valérie Martin et déposé à la communauté de pratiques en ETMISSS.

AETMIS (2010, 27 mai). *Perspectives en évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux (ETMISSS) au Québec*. PowerPoint de Véronique Déry présenté au Colloque du CETMISSS PL, Québec.

AETMIS (2010, juillet). *Typologie des rapports de l'AETMIS*. Direction générale associée aux opérations.

BOUCHER, Normand (2010, mai). *Document de réflexion en soutien à l'établissement de l'unité d'ETMISSS à caractère social de l'IRD PQ. Pour une pratique évaluative qui fait sens!* Document de travail.

BUSSE et al (2002). "Best Practice in Undertaking and Reporting Health Technology Assessments". *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, **18:2**: 361–422.

CHUQ, UETMIS (2007, janvier). *Recherche et analyse documentaires visant la réalisation d'un rapport d'évaluation et d'un avis préliminaire: Guide méthodologique*. 79 pages. http://www.chuq.gc.ca/NR/rdonlyres/C375B102-CD51-4D11-B4B8-54D18DA1FE2E/0/document_methodologie_recherche_documentaire_rapport_eva.pdf

CORCUFF, Philippe (2007). *Les nouvelles sociologies*. Paris: Armand Collin.

FOUGEYROLLAS, Patrick, René CLOUTIER, Hélène BERGERON, Jacques CÔTÉ et Ginette St-Michel (1998). *Classification québécoise. Processus de production du handicap*. Québec : RIPPH/SCCIDIH.

IRD PQ (2009, 3 juin). *L'unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux à l'IRD PQ*. Document adopté par le comité de direction.

IRD PQ, UETMISSS (2009, 3 juin). *Document d'orientation pour la mise en place de l'Unité ETMISSS*. Document adopté par le comité de direction.

LEYS, Mark (2003) *Health Technology Assessment: the Contribution of qualitative Research*. *International Journal of Technology Assessment in Health Care*. 19(2): 317-329.

MSSS, *Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux : Mission, principes et critères* (2010).

MORESTIN, Florence (2001). *Méthode de synthèse des connaissances sur les politiques publiques*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. INSPQ. http://http://www.ccnpps.ca/dosc/MéthoPP_FR.pdf

NATIONAL INSTITUTE FOR CLINICAL EVIDENCE (2004, février; révision 2005, mars). Dans notes de cours ETS, Université de Montréal, 2011.

PIAGET, Jean (1965). *L'explication en sociologie*. Dans *Études sociologiques*. Genève : Droz